



Paris, le 6 juillet 2023

Madame la Secrétaire Générale,

L'intersyndicale du CSA-AC, vous alerte, une fois de plus, sur la dégradation des conditions de travail des agents-es en poste au sein de l'administration centrale qui génèrent des situations croissantes de mal-être qui ont pour conséquence une fuite des compétences dans les services, une augmentation significative du nombre d'agents es en détresse, en arrêt maladie, en burn-out, avec des répercussions importantes sur leur santé.

Alors que M. Guerini, ministre de la transformation et de la fonction publique nous propose une consultation sur nos conditions de vie au travail avec en substance : « *la mise en place d'un programme ambitieux d'amélioration continue des conditions de travail piloté par la direction interministérielle à la transformation publique* » en six engagements concrets, nous en sommes à vous solliciter de nouveau.

Lors du CSA-AC qui s'est tenu le 31 mai dernier, nous vous avons alertée sur le sujet, vous avez évoqué la possibilité d'attendre le déploiement du baromètre social, et d'engager des discussions à partir de janvier 2024.

Or cette réponse n'est pas suffisante et nous semble bien lointain au vu de la situation actuelle.

Si la problématique du SNUM a bien été identifiée, le mal-être des agents es touche d'autres directions et services en administration centrale. Lors du CSA-M des 20 et 21 juin 2023, certaines organisations syndicales sont montées au créneau sur le sujet, concernant plus particulièrement la DGAL où suite à une situation de mal-être, les agents les ont contacté. Tous ces signes montrent, une fois de plus, une situation d'aggravation.

Pour nous, organisations syndicales et représentants/représentantes du personnel, il y a urgence à agir !!!

En application de l'article 3 du règlement intérieur et de l'article 87-1 du décret 2020 – 1487 du 20 novembre 2020, l'intersyndicale du CSA-AC demande que la formation spécialisée se réunisse rapidement avec les points à l'ordre du jour suivants :

- Élaboration d'un plan d'actions à mettre en œuvre de toute urgence pour traiter et trouver des solutions efficaces pour lutter contre le mal-être des agents es en administration centrale ;
- Élaboration d'un plan d'actions concret relatif à la prévention primaire et à la prévention secondaire des RPS, incluant un volet sensibilisation et formation afin que ces situations n'aient plus lieu à l'avenir."

La nature du danger est un mal-être profond pour de nombreux agents es dans les services avec en corollaire la perte de sens du travail, un certain sentiment de fatalisme tout ceci, conduisant à une fatigue professionnelle accrue voire, des burn-out, de la dépression, ou encore des risques d'addiction, voire des tendances suicidaires, ce qui vous l'admettez ne peut être accepté.

En espérant qu'une suite favorable sera donnée à cette demande.

Bien respectueusement,

Les organisations syndicales du CSA-AC

Pour la CFDT



Pour l'Alliance du Trèfle



Pour L'Elan Commun



Pour l'UNSA



Pour FO Agriculture



NATHIEU PINSON